

CAMPAGNE PSF 2024 DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

POUR LES CLUBS



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME



Chiffres clés 2023



L'Agence Nationale du Sport au service des politiques publiques du Sport
et du projet fédéral « *Tous en Selle pour 2024* »

LE MAINTIEN D'UNE BELLE DYNAMIQUE



1,240 million d'€uros

attribués, soit une baisse de 8,9 %
par rapport à 2022

- > **50,3 %** attribués aux clubs
- > **49,7 %** attribués aux comités de la FFC

> **107 334 €** dédiés au Cyclisme féminin

> **109 312 €** dédiés au Savoir Rouler à Vélo

> **19 080 €** dédiés à l'accession territoriale au haut niveau

DES PROJETS DE PLUS EN PLUS QUALITATIFS



793 projets déposés,
soit une hausse de **16,8%** par rapport à 2022.

Projets déposés par :

- > **16** comités régionaux
- > **65** comités départementaux
- > **327** Clubs

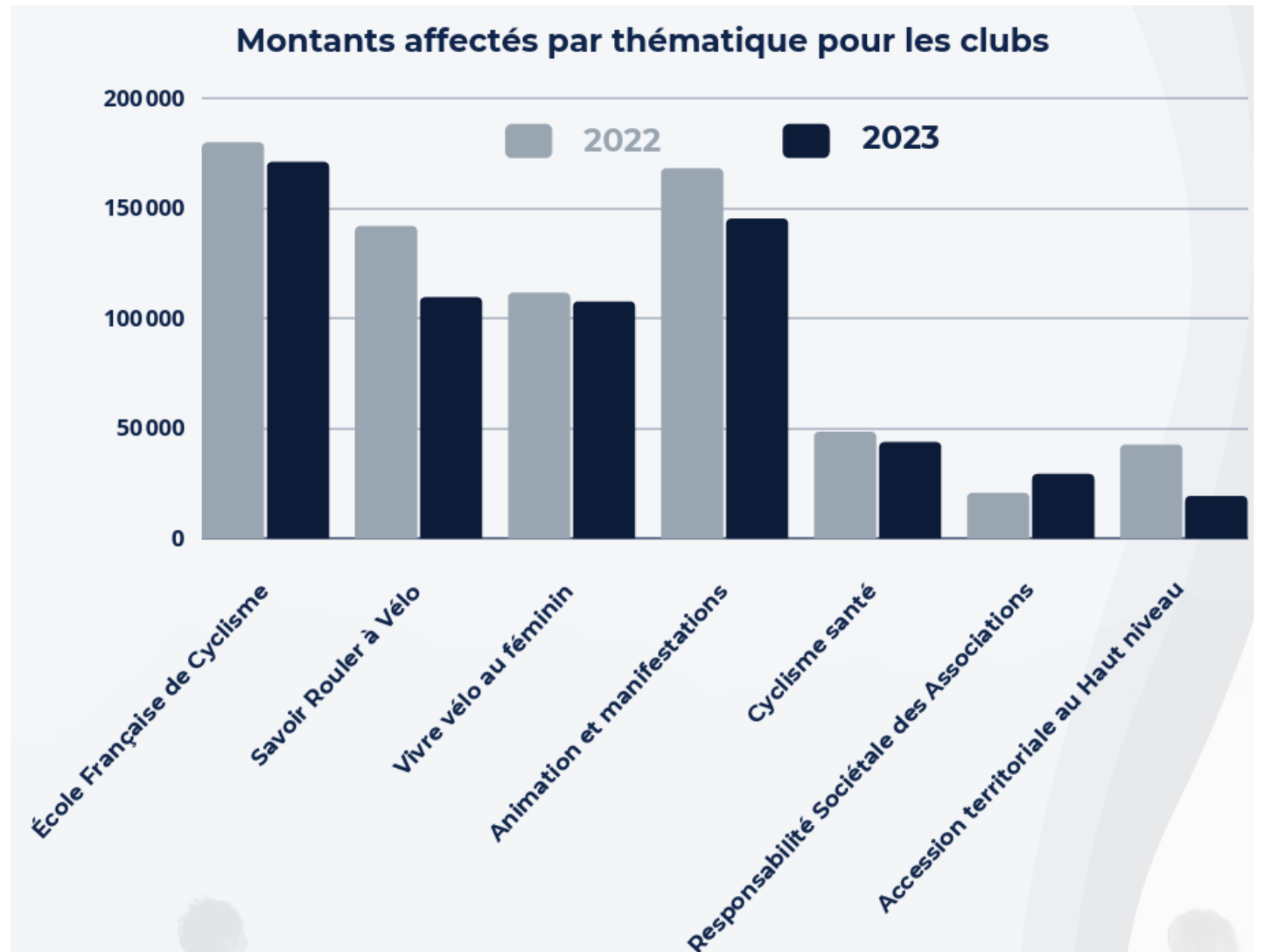
Ces projets représentent en 2023
une demande globale de **4 014 856 €**

> **222 816 €** attribués aux territoires Outre-Mer

> **1 017 184 €** attribués en Métropole

76 personnes ont été impliquées sur la campagne ANS des Projets Sportifs Fédéraux 2023,
dont **8 membres de la commission nationale** et **68 référents régionaux** (Élu.es, Managers Techniques Territoriaux, Salarié.es).

Chiffres clés 2023



L'esprit du PSF soutenu par l'ANS

Les subventions du Projet Sportif Fédéral ont vocation à soutenir les projets de développement de la pratique sportive proposés par les clubs et comités, dans la déclinaison du projet fédéral « Tous en selle pour 2024 » et des politiques publiques du ministère des Sports mises en œuvre par l'Agence Nationale du Sport

Le PSF en support de « Tous en selle pour 2024 »



Traduction des orientations dans la Note de cadrage

Note de cadrage de la commission d'étude et d'attribution des subventions « Projets sportifs fédéraux » de la Fédération Française de Cyclisme

Campagne 2024



La Fédération Française de Cyclisme (FFC) gère comme toutes les fédérations agréées dispositif « Projets Sportifs Fédéraux » (PSF) de l'Agence nationale du Sport (ANS).

Ce dispositif permet de mettre en œuvre une part importante de la déclinaison territoriale du projet fédéral, « Tous en selle pour 2024 », tout en répondant aux objectifs de la politique publique portée par le ministère en charge des Sports.

La FFC dispose en 2024 d'une enveloppe de subventions de 1 241 600 € à attribuer, soit une augmentation de 1% par rapport à l'année 2023.

La gestion de cette enveloppe de subventions territoriales confiée à la FFC est réalisée par une commission indépendante, dite « Commission ANS ». Elle est composée de membres du conseil fédéral qui n'ont pas de mandat exécutif dans les structures territoriales de la FFC, de cadres techniques sportifs et de salariés de la FFC. Sa mission est d'étudier, avec l'appui des référents désignés par les comités régionaux, la qualité des projets présentés puis de répartir de manière indépendante les moyens financiers disponibles pour le cyclisme français. Le Bureau Exécutif de la FFC fixe annuellement les orientations stratégiques des travaux de la Commission ANS. A l'issue de la campagne de subventionnement, la Commission ANS rend compte de ses travaux auprès du bureau exécutif de la FFC, et de l'Agence nationale du Sport.

Nouvelles arrivées DTN – Suivi ANS

commission-ans@ffc.fr



Arrivée le 15 janvier, périmètre iso:

- suivi de la campagne ANS PSF
- suivi des formations Génération Vélo, Coach Vélo Santé, Coach Mobilité



Arrivée le 4 mars:

- Plan de professionnalisation
- Animation de la campagne ANS PSF
- Politiques et financements publics

Pièces administratives des dossiers « clubs »

- La liste des dirigeants et les statuts (- L'attestation d'affiliation à la FFC).
- Les coordonnées bancaires à jour (Vérification du nom du titulaire du RIB).
- Le rapport d'activité de l'année 2023.
- Les comptes annuels 2023 approuvés (bilan actif-passif et comptes de résultat), accompagnés du rapport du commissaire aux comptes le cas échéant.
- Le projet associatif actualisé.
- Le budget prévisionnel 2024 voté en Assemblée Générale.
- CRF (Compte Rendu Financier) N-1 ou CRF intermédiaire si l'action N-1 n'est pas encore terminée.

**BIEN INFORME VOTRE COMITE REGIONAL SI VOUS MODIFIEZ L'UNE DE CES PIECES EN COURS
D'INSTRUCTION**

Le dépôt d'un dossier de demande de subvention (1)

- **Intitulé du projet** : "Nom du dispositif choisi – Nom du club"
- **Objectifs** : éléments généraux
- **Description** : actions, déclinaison des objectifs
- **Modalité de l'aide** : "Aide au Projet"
- **Objectifs opérationnels** : 5 possibilités
- **Modalités ou dispositifs** : 9 possibilités

Objectifs opérationnels/modalités ou objectifs

Objectif : "Développement de la pratique"

- Structuration d'une Ecole Française de Cyclisme
- Animation et manifestations cyclistes pour toutes et tous

Objectif "Ethique et citoyenneté"

- Savoir Rouler à Vélo
- Vivre vélo au féminin
- Responsabilité Sociétale des Associations

Objectif "Promotion sport santé"

- Cyclisme santé

Objectif : Accession territoriale au sport de haut niveau

- PPF Actions sportives
- PPF Optimisation de l'entraînement

Objectif : Vacances olympiques et paralympiques

- Animation vacances olympiques et paralympiques

Evolution à noter dans les thématiques FFC

- EFC : aide à la souscription abonnement NOLIO by FFC pour 1 an (forfait 500,00€).
- Intégration de la « Lutte contre toutes les formes de violence dans le Sport » et "Parasport" dans la thématique Responsabilité Sociétale des Associations.
- Accession Territoriale haut niveau, clubs du PPF (Structures d'Entrainement et de Formation labellisées), item / optimisation de l'entraînement: aide à la souscription abonnement NOLIO by FFC pour 1 an (forfait 500,00€).
- Animations et manifestations pour toutes et tous: privilégier les actions an lien avec les JOP 2024 et la Grande Cause Nationale.

Spécificités 2024



Dispositif "Animations vacances olympiques et paralympiques"

- Enveloppe complémentaire au Projet Sportif Fédéral de l'ANS*.
- Appel à projet en ligne retours 18 mars, l'ANS déléguera les moyens suite aux retours.
- Actions en faveur des publics éloignés de la pratique (ZRR/QPV).
- Format stages vacances printemps et été, 5 demi-journées (minimum).
- FFC prioriser stages SRAV et stages Académie Découverte.

Le dépôt d'un dossier de demande de subvention (2)

- **Publics bénéficiaires** : statut, genre, tranche d'âge, nombre, type, commentaire...
- **Territoires** : Priorités aux ZRR et QPV
- **Moyens humains**
- **Evaluation** : Ajout d'un indicateur obligatoire par thématique
- **Budget de l'action et subvention demandée** : demande de 1 500 € minimum (hors ZRR – 1 000 €)

Pour vous guider dans votre demande

Page internet dédiée: [Projet Sportif Fédéral FFC](#)

[Dossier-d'accompagnement-des-clubs-et-comites-PSF-2024.pdf \(ffc.fr\)](#)

Calendrier prévisionnel campagne FFC 2024

Action	Echéances
Saisie des bilans 2023 sur Compte Asso	Au plus tard jusqu'au 30 juin 2024.
Formation nationale des référents régionaux ANS	26 fév 2024
Mise en ligne des documents sur le site FFC	11 mars 2024
Ouverture de la campagne aux clubs et comités	19 mars au 19 avril 2024
Instructions dossiers par CR et commission nationale	19 avril au 17 mai 2024
Commission nationale	27 & 28 mai 2024
Mise en paiement	A partir de fin juin 2024

Webinaires à venir

- **Le 28 mars 2024 – 18h 30/19h 30 – Wébinaire COSMOS – Plan de professionnalisation.**
- **Le 2 avril 2024 – 18h 30/19h 30 - Webinaire ANS Comités Départementaux - Développement.**
- **Le 4 avril 2024 – 18h 30/19h 30 - Webinaire ANS Clubs et Comités - Accession haut niveau.**